



Le 5 janvier 2022

Aux membres du Conseil Municipal

Je vous invite à participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera :

Le mardi 18 janvier 2022
À 20h30 en Mairie (Salle Polyvalente)

ORDRE DU JOUR :

Lecture décisions prise depuis le précédent conseil,

Approbation du dernier Compte-Rendu,

Affaires Générales :

- 1) Modification des statuts du SMOYS,
- 2) adhésion au groupement de commandes permanent pour la dématérialisation des procédures,
- 3) validation du pacte de gouvernance voté par Cœur d'Essonne Agglomération,
- 4) autorisation de la suppression des documents du fond de la bibliothèque municipale,

Finances :

- 1) Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022,

Ressources Humaines :

- 2) Mise en place des 1607 heures,
- 3) désignation du coordonnateur communal du recensement de la population et fixant la rémunération des agents enquêteurs,
- 4) création d'emploi et ajustement du tableau des effectifs,

Urbanisme :

- 5) Mutualisation - Approbation des évolutions de la convention relative au service commun intercommunal d'instruction des autorisations du droit des sols,

- 6) Questions Diverses.

Le Maire,
COLLET.